

Groupe « Pour une Communauté d'avenir »

Le Contrat Intercommunal de Développement (CID), confirmation de l'intérêt et de la cohérence de notre action.

Le 4 octobre 2017, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine signait avec le Département de Seine-et-Marne un Contrat Intercommunal de Développement.

Ce sont ainsi 6,9 millions d'euros qui seront perçus afin de financer 28 projets menés par les Communes et la Communauté en matière d'aménagement du territoire.

Des projets importants dans les communes comme la maison de santé pluridisciplinaire du Mée-sur-Seine, la construction d'un établissement d'accueil des jeunes enfants à Dammarie-lès-Lys, la mise en double-sens cyclable des liaisons douces à Melun, ou encore la création d'une micro-crèche à Rubelles.

Mais aussi à la Communauté, comme la rénovation des zones d'activités économiques, la création d'infrastructures cyclables, ou des travaux de mise en accessibilité.

Ce CID fait suite à la signature du Contrat d'Intérêt National avec l'Etat en début d'année 2017 et de la convention de délégation de Fonds Européens signée avec la Région en septembre.

C'est une nouvelle fois la preuve de la reconnaissance et de l'adhésion de ces partenaires à la politique que nous menons depuis 2014 sous l'égide du Président de la Communauté Louis Vogel.

Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe.